

# LE CERCLE VERTUEUX OU LA VITALITÉ PÉDAGOGIQUE DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Le cercle vertueux est l'image qui nous est venue à l'esprit lorsque nous avons pensé à l'évolution des programmes d'études dans les collèges depuis la fin des années 1990, c'est-à-dire depuis la révision de ces derniers selon l'approche par compétences et le développement d'une culture d'évaluation. En jetant un regard sur le chemin parcouru depuis une douzaine d'années, nous constatons qu'à travers les révisions et les évaluations de programmes, les équipes de professeurs ont été appelées à se mobiliser de façon différente et qu'ainsi s'est mise en branle une réflexion pédagogique renouvelée. En prenant appui sur ce que nous vivons dans notre collège, nous souhaitons dans les lignes qui suivent remettre en perspective l'implantation de l'approche par compétences dans le réseau collégial<sup>1</sup> et, surtout, faire ressortir la dynamique pédagogique qui en découle.

## DES CONTOURS FLOUS

Avec le renouveau, arrivent dans les collèges des nouvelles responsabilités et une nouvelle façon d'élaborer les programmes d'études : l'approche par compétences, déjà mise en place dans la composante de formation générale des programmes d'études dès 1994. Cette nouvelle approche soulève bien des questions, dont celle-ci : « Pourquoi revoir des programmes qui, somme toute, fonctionnent bien ? ». Il est aisé aujourd'hui de répondre à ce genre de questions mais, à l'époque, il en était autrement.

Rappelons les principales raisons qui ont conduit au renouveau. Après une consultation brève mais tout de même riche, l'État québécois identifie la nécessité de mieux préparer les jeunes à l'université et au marché du travail pour leur permettre d'être des acteurs capables de faire leur marque dans le monde qui les attend. Le document de 1994 qui lance le renouveau porte d'ailleurs le titre bien choisi *Des collèges pour le XXI<sup>e</sup> siècle*. Ce document annonce des objectifs de formation qui ont trait à la complexité grandissante des tâches de travail, ainsi qu'au souci de l'intégration des apprentissages et à celui de la réussite. Dans ce contexte, les collèges se voient attribuer notamment la responsabilité de l'élaboration locale des programmes et de leur évaluation. De son côté, le ministère de l'Éducation fixe les buts généraux et détermine les compétences – les cibles de formation – à partir desquels les collèges voient à l'organisation des programmes pour permettre aux étudiants d'en atteindre les buts et de développer de façon cohérente les compétences.

En outre, un nouvel organisme – externe au Ministère – est créé en 1993 : la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Dans ses premières années d'existence, la Commission demande aux collèges d'évaluer certains programmes.

<sup>1</sup> Sans avoir la prétention de connaître dans le détail tout ce qui se passe dans le réseau collégial, nous pouvons, grâce aux échanges réguliers que nous avons avec des collègues d'autres collèges dans différentes circonstances (comités à l'échelle du réseau, colloques, formations, visites dans les collèges), constater que les programmes et la réflexion pédagogique évoluent de façon semblable dans la très grande majorité des collèges du Québec.

Par la suite, elle leur demande d'établir eux-mêmes leur Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études précisant le cycle d'évaluation de chacun de leurs programmes. La Commission a ainsi pu contribuer de façon importante à la mise en place de pratiques et d'une culture d'évaluation dans les collèges.

Sans avoir toutes les réponses à leurs questions, lorsque, à partir de 1996, les nouveaux programmes élaborés selon l'approche par compétences arrivent dans les collèges, les équipes de professeurs généralement soutenues par un conseiller pédagogique se mettent au travail, ce qui permet de formaliser peu à peu les façons de faire. Au Cégep de Sainte-Foy, c'est grâce à ce travail des premières équipes que nous avons pu développer un cadre d'élaboration locale des programmes qui, depuis, ne cesse de guider le travail en question.

*[...] c'est grâce à ce travail des premières équipes que nous avons pu développer un cadre d'élaboration locale des programmes qui, depuis, ne cesse de guider le travail en question.*

Dès les débuts, comme dans bien des collèges, deux éléments nous sont apparus déterminants et nous les avons intégrés au cadre d'élaboration. Il s'agit du travail en équipe-programme, qui correspond à la consolidation de l'approche-programme, et de l'examen attentif du programme ministériel visant à assurer la cohérence du programme élaboré localement dans une perspective résolument pédagogique.

On ne peut passer sous silence les difficultés que vivent dans un premier temps les équipes de professeurs. « Qu'avons-nous à gagner à faire cette



JACQUES BROUSSEAU  
Conseiller pédagogique  
Cégep de Sainte-Foy



CHRISTIAN MORIN  
Conseiller pédagogique  
Cégep de Sainte-Foy

révision?», «Qu'arrivera-t-il à mon cours?» ne sont que des exemples de questions qu'on peut alors entendre. De plus, la logique des programmes induisait auparavant un travail individuel de la part des professeurs, en fonction de chacun des cours. Il est désormais nécessaire de développer une vision d'ensemble du programme, c'est-à-dire d'harmoniser les visions individuelles, le développement des compétences dépassant le plus souvent le cadre d'un seul cours. Concrètement, dans notre collège, lors des élaborations, le comité responsable de ces travaux – issu du comité de programme – doit traduire cette vision dans ce que nous appelons les orientations locales, l'équivalent du profil de sortie pour d'autres collèges.

Ces orientations précisent les choix pédagogiques et certains éléments du programme sur lesquels nous désirons mettre l'accent. Elles guident aussi les décisions qui seront prises dans les étapes subséquentes. Les orientations locales présideront ainsi à l'analyse des compétences, qui permet, d'une part, une appropriation et une interprétation commune du programme ministériel et, d'autre part, la détermination des habiletés et des contenus essentiels en cause. Il en sera de même lors de l'établissement de la grille de cours, traduisant l'agencement et l'ordre des compétences qui visent à assurer le développement cohérent et progressif des compétences, et lors de la rédaction des devis de chacun des cours – une forme de plan-cadre. Ces devis sont en quelque sorte les documents où sont consignés les résultats de l'ensemble de la réflexion liée à l'organisation de la formation, assurant la pérennité des choix qui ont été faits tout au long de ce travail d'élaboration. Ils constituent surtout des guides servant à la planification des cours : c'est ainsi que les étudiants bénéficient de cette réflexion pédagogique.

### ▶ LA LIGNE SE PRÉCISE

À travers le processus d'envergure et souvent complexe d'élaboration des programmes, le travail même prend petit à petit son sens et il permet de traiter des questions d'ordre pédagogique à l'échelle du programme. On précise les liens entre les cours d'une même session et d'une session à l'autre. D'abord, au Cégep de Sainte-Foy, les professeurs font preuve d'un certain scepticisme face à la démarche proposée par le cadre d'élaboration locale mais, peu à peu, ils en découvrent l'intérêt, voire la nécessité : celui-ci contribue notamment à la mobilisation des troupes. Comme nous l'avons signalé, la mise en œuvre de ce cadre assure l'élaboration d'une formation cohérente redevable, entre autres, au travail que l'équipe de professeurs a réalisé. De plus, l'articulation planifiée entre les cours favorise l'établissement de liens entre les apprentissages, l'intégration de ceux-ci, la reconnaissance de leur plein sens par les étudiants de même que la pertinence de la place de chacun des cours dans l'ensemble du programme.

### ▶ L'IMPULSION EST DONNÉE

Dans la foulée du travail d'organisation des programmes, la mise en œuvre de ces derniers fait émerger un questionnement sur la façon d'enseigner et d'évaluer. Comment favoriser le développement d'habiletés intégrant des contenus par les étudiants? Comment évaluer ce type d'apprentissages? Comment certifier l'intégration de l'ensemble des apprentissages d'un programme? Des formations, des journées pédagogiques, des colloques, des lectures et une réflexion stimulée par les conseillers pédagogiques vont permettre d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

Au début des années 2000, l'accent est mis sur l'élaboration des programmes dans les collèges, les évaluations de programmes n'étant toutefois pas en reste. Ainsi, quelques années plus tard, certains programmes ont été révisés, d'autres évalués et quelques-uns ont connu les deux processus. Ce bouillonnement pédagogique ne sera pas sans effet lorsque les équipes de professeurs prendront la mesure du travail accompli. Ces derniers en éprouveront fierté et satisfaction, suffisamment pour poursuivre le travail.

*Il est désormais nécessaire de développer une vision d'ensemble du programme, c'est-à-dire d'harmoniser les visions individuelles, le développement des compétences dépassant le plus souvent le cadre d'un seul cours.*

### ▶ UN MOUVEMENT QUI PREND DE L'AMPLEUR

Après quelques années donc, les élaborations et les évaluations de programmes ont engendré une importante réflexion pédagogique sur différents plans dans les équipes de professeurs, comme en témoignent les thèmes retenus pour les colloques



de l'AQPC de cette époque (2004-2006): l'évaluation – notamment des compétences –, le savoir-agir et la profession enseignante. Les processus qui encadrent ces opérations sont reconnus comme porteurs de cette réflexion. C'est ainsi que le mouvement mis en place par les circonstances, d'abord perçu comme une obligation, a pris de l'ampleur ou, pourrait-on dire, a amorcé un virage ces dernières années. Au Cégep de Sainte-Foy, après quelques années de mise en œuvre, la réflexion pédagogique se poursuivant et ayant parfois un effet d'entraînement d'une équipe-programme à l'autre, celles-ci vont de plus en plus prendre en charge la vie de leur programme et exprimer leur volonté de s'engager dans un processus d'évaluation ou d'élaboration, que nous appelons maintenant actualisation de programme, tous nos programmes ayant déjà fait l'objet d'une première révision. Ainsi, la vision même de la gestion pédagogique des programmes a beaucoup changé ces dernières années.

*[...] les difficultés ne sont plus perçues négativement mais elles sont abordées comme des points de départ pour pousser plus avant la réflexion pédagogique.*

Observable à l'échelle du réseau et marquant le développement de la vitalité pédagogique des équipes de professeurs, cette effervescence est redevable à l'expérience au quotidien de la mise en œuvre des programmes par les professeurs, au travail de ceux-ci à travers les différentes étapes de la vie des programmes de même qu'à l'expertise développée par les conseillers pédagogiques pour les soutenir. Dans ce contexte, les difficultés ne sont plus perçues négativement, mais elles sont abordées comme des points de départ pour pousser plus avant la réflexion pédagogique.

## DES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

De façon générale, nous entrons dans une ère de maturité de la vie des programmes et celle-ci s'incarne à travers une réflexion pédagogique riche et constante. Au moment où nous écrivons ces lignes, de nouvelles perspectives sont déjà en expérimentation dans certains programmes à travers le réseau, une expérimentation qui témoigne de la vitalité pédagogique et qui enrichit la formation des étudiants. Ainsi, des profils internationaux se dessinent pour certains programmes, alors que d'autres programmes précisent leurs orientations en s'appuyant par exemple sur l'approche orientante. Des liens plus forts se tissent entre les cours, tributaires du travail d'équipe des professeurs et grâce, entre autres, à l'exploitation d'activités périscolaires. La formation générale et la formation spécifique trouvent peu à peu des façons de se renforcer mutuellement, notamment en identifiant des objets communs de réflexion.

Nous avons parlé de cercle vertueux: nous voulions exprimer de façon imagée la responsabilisation qui s'est mise en place peu à peu, puis qui a pris de l'ampleur, conduisant à la prise en charge par les équipes de professeurs de la vie et de la gestion des programmes d'études dans une perspective résolument pédagogique. Si le renouveau de l'enseignement collégial n'a pas toujours été perçu positivement à ses débuts, on peut aujourd'hui mesurer l'évolution qu'il a provoquée. Les équipes de professeurs consolident sans cesse la cohérence des apprentissages, tout en démontrant un réel souci du développement de ces apprentissages par les étudiants, et ce, dans une visée d'intégration. Il est heureux pour les jeunes que nous formons

qu'il en soit ainsi et également pour tous les acteurs engagés dans la vie des programmes. Le développement appelle le développement... Il semble bien qu'il s'agisse en effet d'un cercle vertueux. ●

Professeur de français pendant 14 ans au Cégep de Sainte-Foy, Christian MORIN devient ensuite conseiller pédagogique à ce même collège en 2001. À ce titre, il a notamment soutenu des élaborations et des évaluations de programme. Pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, il a participé à des comités de visite dans le cadre d'opérations d'évaluation de programme et il est actuellement membre du comité consultatif pour l'évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages. Il est membre du comité de rédaction de la revue *Pédagogie collégiale* depuis 2004.

[christian.morin@cegep-ste-foy.qc.ca](mailto:christian.morin@cegep-ste-foy.qc.ca)

Jacques BROUSSEAU a été professeur de design industriel pendant 13 ans au Cégep de Sainte-Foy. Il a aussi agi comme spécialiste de l'enseignement et de la profession pour la Direction générale de la formation professionnelle et technique (DGFPT) du MELS afin de concevoir et de rédiger le programme d'études par compétences dans ce domaine. Il devient ensuite conseiller pédagogique au Cégep de Sainte-Foy en 1998. À ce titre, il a notamment soutenu des élaborations et des suivis d'évaluations de programme. Pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, il a participé à des comités de visite dans le cadre d'opérations visant l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) dans les collèges. Pour la Direction de la planification et de la coordination sectorielles au MELS, il a participé à réalisation d'une recherche et d'un chantier de développement sur les compétences transversales à la formation professionnelle et à la formation collégiale. Il est coauteur avec M<sup>me</sup> Lise Ouellet du site Web «L'apprentissage par problèmes... Pas de problème!» qui est accessible à l'adresse: [<http://app.cegep-ste-foy.qc.ca>].

[jacques.brousseau@cegep-ste-foy.qc.ca](mailto:jacques.brousseau@cegep-ste-foy.qc.ca)